



Le 27 septembre 2002

Madame Claudette Journault
Présidente de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bur. 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet d'accès à l'Île René-Levasseur par Kruger

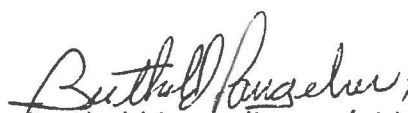
Madame la Présidente,

Kruger est une entreprise ayant toujours démontré par le passé un grand respect pour l'environnement. Nous avons donc la certitude qu'elle saura prendre les dispositions nécessaires pour protéger la faune et la flore dans ce nouveau projet. De plus, l'implication de Kruger dans des causes humanitaires et sociales fait en sorte que cette entreprise est considérée comme un bon citoyen corporatif.

Considérant que ce projet d'envergure aura un impact économique et social très important pour notre région, il est donc primordial, pour le bien de tous, que le présent projet d'accès à l'Île René-Levasseur se réalise dans les plus brefs délais possibles.

C'est pour ces raisons que la Chambre de Commerce de Forestville apporte son appui sans réserve au projet tel que présenté par la compagnie Kruger.

Recevez, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Berthold Langelier, président
Chambre de Commerce de Forestville